

ALBUSSAC – Bulletin municipal

1^{er} semestre 2020



Dans ce numéro :

2	Le mot du maire
2	Décès de notre centenaire
3	Etat civil
3	Recherches généalogiques
4	Tarifs 2020
4	Inscription sur les listes électorales
5	Tri et ordures ménagères
6	Élagage
6	Fibre optique
7	Relais Assistants Maternels
7	Recensement militaire

Agence Nationale des Fréquences	8
Projet photovoltaïque	8
Albussac gym	9
Familles Rurales Albussac	9
Club des aînés	10
Collectif des associations	11
FNACA Albussac	11
AAPPMA Franche Valeine	12
APE Albussac	13
USFV Albussac Neuville	14
Société communale de chasse	15

Par souci économique et environnemental, toutes les personnes intéressées par la réception, directement par courriel, d'informations communales diverses (manifestations, réunions du conseil, ou même bulletin municipal) peuvent envoyer un message au secrétariat : mairie.albussac@wanadoo.fr



Le mot du maire

L'année 2019 vient de se terminer sans que nous ayons pu apercevoir le moindre flocon de neige et malgré un été caniculaire très sec entraînant un déficit pluviométrique historique, nos ressources en eau ont bien résisté mais il était bien temps que la pluie arrive...

Un bref point sur les travaux effectués ces derniers temps :

Eau :

les travaux sur les réservoirs du Bourg et de Bros Haut sont terminés. Les doseuses de chlore sont aussi installées à Prézat et au Bourg.

Pour ce dernier, l'installation est très récente : il est donc possible qu'un mauvais goût se ressente pendant quelques temps, résultat de l'effet du chlore sur des conduites jamais chlorées.

Pour remédier à ce désagrément, nous effectuerons régulièrement des vidanges du réseau ;

Voirie :

les travaux commandés sont en partie terminés pour les villages de Madelbos, Bros Haut, Aubiat, Bois des Porcs, Audubal, Chabrier, Teillol et Chantarel ; il reste Roussanne et Jassat. Les programmes 2020 ne sont pas encore définis ;

Numérotation :

les agents ont débuté par la pose des panneaux de signalisation des villages et des rues, va s'en suivre la pose des numéros des habitations ;

Études :

Deux importantes études sont en cours :

- le schéma d'alimentation en eau potable se poursuit,
- le schéma d'assainissement va débiter très prochainement.

Elles vont permettre de faire un état des lieux des réseaux existants et d'établir un programme de travaux pour la décennie à venir.

« Je vous adresse, en mon nom et celui du conseil municipal, tous mes vœux de bonne et heureuse année 2020. »

Décès de notre centenaire

Le 2 septembre 2019, Mme Fernande Bergeond avait fêté ses 100 ans.

Domiciliée à Laumont, sa vie professionnelle s'était déroulée à Paris et, elle avait retrouvé ses racines corréziennes depuis 12 ans (son père, Jean Madupuy, était originaire d'Espartignac), entourée par sa fille, Christine et son gendre, Claude.

Elle s'est éteinte, paisiblement, le 14 décembre 2019.



Etat civil 2019

Naissances

BIZEUIL Gabrielle, Pont de la Pierre
CARETTE Nina, Roussanne



Mariage

NAYRAC Julie Adeline - BROSSARD Julien



Décès

BACHELLERIE Paul, Le Pont de la Pierre
CHARAGEAT veuve FRECHET Marie, Les 4 Routes
DELAVAL Christian, Laumond
FARGES Jean Antoine, Audubal
FEIX Pierre, Laborie
GOIGOUX Paul, Le Mas
HOMBIAT ép TEREYGEOL Anna, Les 4 Routes
LACOSSE Jean-Marie, Les 4 Routes
MADUPUY veuve BERGOEND Fernande, Laumond
POULVÉLARIE ép LUDIER Jacqueline, Chastrusse
RIBAT Paul François, Le Bourg
SALGUES veuve TEYSSANDIER Jeanne, Lachaud
TAILLARDAS Stéphane, Le Pré des Ecoles
TEILHET veuve EYRIGNAC Marguerite, Mazernier

Recherches généalogiques

Naissances 1919

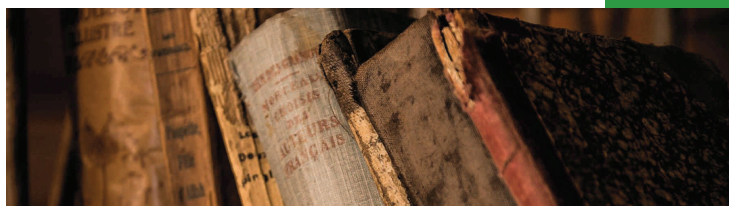
BORIE Marcel, Jassat
BRAY Marie Louise Yvonne, Lachaud
BROS Marie-Louise, Prézat
BROUSSE Léon, La Borie
CHASTRUSSE Antonine, Lestrade
DOUMÈCHE Marie, Prézat
EYRIGNAC Emilie Germaine Andréa, La Chassagnade
EYRIGNAC Yvonne Marie, Mazernier
LAVAL Clément, Malbuisson
LESCURE André, Teillol
LESCURE Joannès, Moulin de Chastrusse
MAISONNEUVE Marie-Louise, Prézat
MAS Maria Hélène, Lachaud
QUEYREL Jean Baptiste René, Bourg
RIBAT Joseph, Roussanne
RIGAL Léontine, Roussanne

Mariages 1969

CLAUX André Eugène - DAUMARD Marie Thérèse Marguerite
CORRÈZE Christian Gérard - GOUDOUR Jacqueline Elisabeth
LUDIER Jean-Pierre - POULVÉLARIE Jacqueline
SERVANTIE Jean Paul Emile - SALESSE Monique Marie Louise
SERVANTIE André Joseph - SIREIX Solange Jeanne

Décès 1969

BACHELLERIE veuve FARGE Marie Antoinette Thérèse, Bourg
BORDES Louis, Teillol
BOUTHOUYRIE épouse TEIL Yvonne Marie, Cheminol
BROUSSE Jean Adrien, Bedaine
CAQUOT Eugène, Chantarel
CHASTRUSSE veuve PORTE, Prézat
COMBE veuve SIREIX Marie Louise, Mazernier
DUFOUR veuve RIGAL Marie, Roussanne
LEYMARIE François, Moulin de Prézat
PLAS épouse DAUMARD Augustine
QUEUILLE Léon, Chantarel
RODE Antoine Cyprien, Murel
SERRUCH Baptiste, Roche de Vic
SERVANTIE Jean-Baptiste Alfred, Bourg
TEYSSANDIER Henri Bernard Joseph, La Salesse
VALLAT Pierre, Bros Bas
VIGNE Pierre, Malmaury



Tarifs 2020



Cantine scolaire	
repas d'un élève	2,50 €
Garderie scolaire	
journée (matin et soir) par enfant	1,85 €
½ journée (matin ou soir)	1,00 €
Photocopies (noir & blanc)	
format A4 (21x29,7)	0,20 €
format A3 (29,7x42)	0,30 €
Salle polyvalente (tarifs pour les albussacois)	
week-end (ou veille de jour férié + jour férié)	250,00 €
1 journée (ou soirée) en semaine	150,00 €

Eau (rôle 2020 – consommation 2019)	
abonnement	102,00 €
prix du m ³ de 0 à 500 m ³	1,30 €
prix du m ³ de 501 à 1.000 m ³	1,10 €
à partir de 1.001 m ³	0,90 €
Assainissement collectif (rôle 2020 – consommation 2019)	
abonnement	85,00 €
facturation m ³ eau usée	1,07 €
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)	
Contrôle d'une installation neuve ou réhabilitée	198,00 € **
Contrôle des installations existantes	58,00 € **

** Suite à la suppression des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à compter du 01/01/2019, le coût des contrôles est désormais totalement supporté par les propriétaires.

Inscription sur les listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU).

Ce dernier est entré en vigueur au 1er janvier 2019. Désormais, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin. Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, ce délai est fixé au 7 février 2020.

Au moment de sa demande d'inscription (en mairie ou en ligne sur service-public.fr), la personne devra fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile réel ou de résidence de plus de 6 mois dans la commune (ou un justificatif de qualité de contribuable pour la 2ème année consécutive au rôle d'une des contributions directes communales).

Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

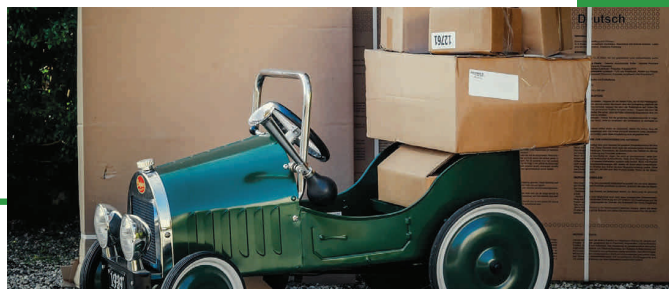


Population

L'INSEE a notifié le chiffre de la population légale au 1^{er} janvier 2017 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020: la population totale d'Albussac est de 740 habitants.

Tri et ordures ménagères

Éco citoyen : les bonnes attitudes



Tri sélectif

Les sacs transparents ou les points d'apport volontaire.

Couvercle jaune ou bleu :

Les emballages recyclables doivent être mis dans les sacs transparents et déposés dans le container correspondant. Nous rappelons que les sacs transparents pour le tri sélectif sont distribués gratuitement à la Mairie - n'oubliez pas de demander votre Guide de tri.

* Les sacs transparents ne sont pas destinés aux Ordures ménagères. Par mesure d'hygiène et de salubrité, les déchets doivent être obligatoirement mis dans des sacs fermés avant d'être déposés dans le conteneur.



Déposez les cartons et les encombrants à la déchèterie

Les cartons de grandes tailles sont à transporter à la déchèterie. Déposés dans une benne spécialement réservée à cet effet, ils sont protégés des intempéries et prennent peu de place en étant pliés.

* Éviter de déposer les cartons non pliés dans les containers où il sera impossible d'y ajouter des sacs.

Les encombrants ne sont pas autorisés dans les containers ou à proximité.

Mobilier démonté - Electroménager (petits et grands volumes) - Objets divers, sont à déposer à la déchèterie.

Recyclez le verre

Il sera recyclé à 100%, et à l'infini.

A déposer dans la colonne à verre - installée sur chaque commune.

Seuls les verres d'emballage peuvent être recyclés : les bouteilles, pots, bocaux de conserves et flacons.

***ATTENTION :**

Il est dangereux de jeter le verre dans les sacs pour vous-même et votre famille, pour les agents de collecte et pour les trieurs qui peuvent se blesser en les manipulant.



Compostez et broyez les déchets verts

Les déchets verts ne sont pas acceptés dans les containers, ni en sacs, ni à proximité des containers. Pensez aux compostage et broyage ! Le compostage fertilisant naturel, vous permet de réduire vos déchets organiques et végétaux.

**Un agent Guide composteur pourra vous accompagner dans cette démarche.*

Le broyage permet de valoriser vos végétaux.

Le brûlage des végétaux étant interdit, vous les gardez sur place ! Plus de déplacement à la Déchèterie. Vous faites des économies de temps et d'argent ! Le Pôle Déchets de la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne propose à ses usagers :

- des composteurs à petits prix pour vos déchets verts du jardin, les déchets de cuisine
- le prêt d'un broyeur pour vos branchages

Depuis quelques mois, les services de collecte constatent une négligence de plus en plus marquée :

ordures ménagères enfermées dans des sacs de tri, verre jeté avec les ordures ménagères, déchets verts versés dans les poubelles.

Le respect des consignes décrites ci-dessus permet de maîtriser le coût financier et en parallèle, la taxe payée par chacun. A noter, le service de ramassage des encombrants est provisoirement suspendu mais les particuliers peuvent toujours déposer leurs encombrants directement à la déchetterie de Monceaux-sur-Dordogne, Bondigoux (05 55 28 96 52).



Rappel

L'élagage des branches ou arbres surplombant le domaine public est une obligation de chaque propriétaire foncier. En cas de non-réalisation, les collectivités possèdent les outils légaux pour faire procéder à l'exécution de ces travaux.

Malgré cela, et malgré ce que vous avez pu voir et entendre ces derniers mois, la commune n'opèrera pas ainsi ne souhaitant pas grever le budget communal.

Un courrier va prochainement être envoyé à chaque propriétaire concerné mais il est d'ores et déjà fait appel au bon sens et à l'esprit civique de chacun pour effectuer ses travaux dans les meilleurs délais. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute demande de renseignements.

Nous vous rappelons, par exemple, qu'il est tout à fait possible de faire des travaux en commun ou des groupements de commandes de travaux...

Il faut bien savoir qu'une fois la fibre posée, l'élagage sera beaucoup plus complexe donc beaucoup plus coûteux. Il en sera de même en cas de réparations qui seront bien plus onéreuses que sur le réseau cuivre actuel et feront probablement l'objet d'une facturation aux propriétaires fautifs.

Fibre

Pour faire un bref point sur l'arrivée de la fibre à Albussac, les travaux ont apparemment pris un peu de retard.

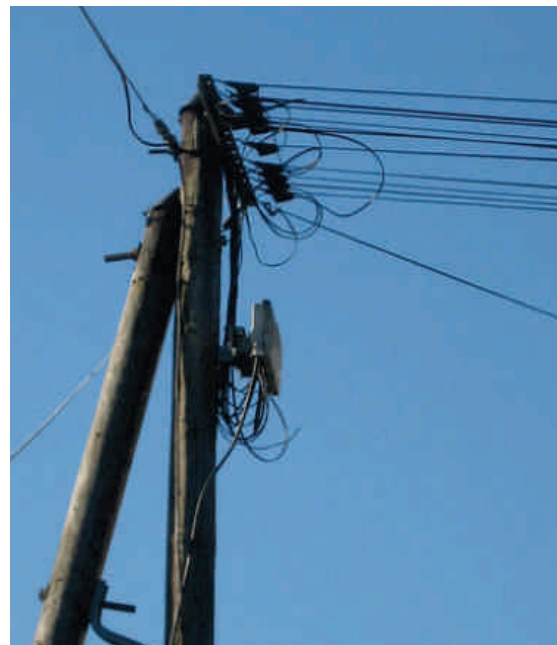
Vous avez déjà pu apercevoir des petits piquets verts au long des routes : ces derniers signalent l'emplacement des futurs supports.

Cette fibre va être aérienne et va emprunter en partie, lorsque cela est possible, les réseaux existants mais pas uniquement. Ainsi la pose de nouveaux supports est nécessaire. Une fois ces poteaux installés, la fibre va être posée et toutes les habitations raccordées.

Bien entendu, il aurait été préférable que cette fibre soit enterrée mais, dites-vous bien que le montant des travaux aurait été 3 fois plus élevé.

Pour rappel ou pour information : ce réseau est le vôtre, il vous appartient, vous Corrèziens ! Une fois la construction terminée, il sera « mis en location » aux opérateurs ce qui va générer un retour sur investissement... D'où l'importance d'un maximum de raccordements !

Gardez-bien en tête également que, sans l'intervention du département, nous n'aurions connu aucune amélioration de nos équipements avant au moins 10 ans.



Relais Assistants Maternels

Conformément à sa politique petite enfance et afin de contribuer à dynamiser le réseau d'accueil individuel et d'atténuer les problèmes d'isolement des assistant(e)s maternel(le)s (ASMAT) et des parents, Xaintrie Val'Dordogne a mis en place sur son territoire un Relais Assistants Maternels (RAM) itinérant.

Ce RAM a pour ambition d'apporter :

- aux professionnel(le)s, des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs ; une écoute, un échange et un soutien dans la pratique professionnelle quotidienne ; des rencontres, débats et promotion de la formation continue et, avec les enfants accueillis, des animations collectives, des jeux et rencontres,
- aux parents, une information sur les modes d'accueil des enfants, un accompagnement dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), des précisions sur la disponibilité des assistant(e)s maternel(le)s (ASMAT), des explications sur la relation contractuelle avec l'ASMAT, des informations d'ordre général sur les droits et devoirs d'un employeur mais également sur les prestations sociales,
- aux jeunes enfants : des ateliers et animations collectives leur permettant des rencontres, un éveil, une expérience de groupe, une ouverture sur l'extérieur. La création de ce RAM s'est effectuée en partenariat avec les services de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental (PMI).

Les Accueils Jeux offrent un espace de rencontre et d'échanges ouvert aux Assistants Maternels, aux employés de garde à domicile, aux parents et aux enfants.

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire aux Accueils Jeux, vous pouvez contacter l'animatrice du RAM, Maryvonne Vieillefont au 05.55.46.20.56 ou par mail à l'adresse suivante :

ram@xaintrie-val-dordogne.fr

Les prochaines dates à Albussac (salle polyvalente) sont programmées les jeudis 23 janvier, 6 et 20 février, 19 mars et 2 avril 2020 de 9 h.30 à 11 h.00.



Recensement militaire



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :
Centre du Service National, 88 rue Pont Saint Martial
CS 93220 87032 LIMOGES Cedex 1 Tél. : 05 55 12 69 92

Agence Nationale des Fréquences

4G et TNT, ce qu'il faut savoir :

Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4^{ème} génération sur l'ensemble du territoire.

Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

Pour contacter l'ANFR :

assistance.recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818



Projet photovoltaïque



En ce qui concerne le projet de centrale solaire, les études sont en cours.

Les discussions avec les différents services de l'État se poursuivent.

Pour information, l'instruction de ce type de permis relève de la compétence du préfet.

Il serait possible d'envisager une instruction courant 2020 et une mise en service, pourquoi pas, en 2021 ou 2022.

Il s'agit là d'un des premiers projets de centrale solaire avec la S.E.M. Corrèze Energies Renouvelables, ouvrage visant à développer les capacités de production électrique dans le département de la Corrèze.

Le mot des associations

Albussac Gym

Les cours de gym ont repris début septembre, toujours encadrés par Didier Talon. De nouvelles adhérentes sont venues pour compléter le groupe.

Pour l'année 2020, nous proposons une sortie le samedi 11 janvier à Gaillac pour aller découvrir le spectacle des « lanternes chinoises ».

Les concours de belote sont également reconduits, le 18 janvier par la chasse, le 1^{er} février par la gym et clôturés le 15 février par le foot.

Les cours de gym ont lieu les lundis soir à partir de 20 h 30 : un moment chaleureux et convivial.

Nous vous souhaitons tous nos voeux pour cette nouvelle Année 2020.

La présidente Carole EYROLLE



Familles Rurales Albussac

Toujours dans la bonne humeur, les cours de Zumba ont repris le 11 septembre (mais peut-être pour la dernière année) avec la même animatrice (Aurélie), le même lieu (salle polyvalente) et les mêmes horaires (le mercredi de 19 h.30 à 21 h.00).

N'hésitez pas à venir découvrir cette discipline:
Le premier cours est gratuit !

Les activités du dernier trimestre 2019:

Une sortie au cinéma de Tulle et la traditionnelle chasse aux bonbons d'Halloween qui a débuté à la nuit tombée.

Notre implication au sein du Collectif des Associations Albussacoises est renouvelée pour 2020:

Cette participation donne un coup de pouce financier très appréciable et permet de mettre en place des animations et/ou activités à tarif minime pour les enfants et/ou leur famille.

Pour connaître nos prochains rendez-vous, renseignements auprès de Chrystelle (06 11 39 44 53) ou d'Isabelle (06 71 51 99 86).

Nous rappelons que, pour participer aux différentes activités, l'adhésion est obligatoire: 20 € par an et par famille.

Pour conclure, merci à tous nos partenaires (Conseil Départemental de la Corrèze, UDAF, CAF, mairie d'Albussac) et à tous nos bénévoles.

Bonne Année 2020


**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Le mot des associations

Club des aînés – Les Amis de la Franche Valeine

L'année 2019 s'est terminée lors de notre assemblée générale le 16 novembre, avec un renouvellement partiel du bureau et l'accueil de nouveaux adhérents.

Les Amis de la Franche Valeine ont répondu présent tout au long de cette période pour partager de bons moments de convivialité et de bonne humeur.

Du 3 au 6 septembre, nous étions dans le Vercors, nous avons découvert ce massif, ses routes panoramiques en zig zag, les gorges de la Bourne...

Une partie du voyage fût consacrée aux sites et hauts lieux de la résistance:

Le hameau de Valchevrière incendié en juillet 44, détruit à l'exception d'une partie de la chapelle et jamais reconstruit, Barraques en Vercors pillé et incendié par les allemands, le village de la Chapelle en Vercors reconstruit avec en souvenir des événements tragiques qui s'y sont déroulés « le mur des fusillés », Vassieux village victime aussi de la barbarie nazie désigné «compagnon de la libération», la grotte de la Luire dont le porche a servi d'hôpital quelques jours pour les résistants du maquis.

Nous y avons traversé de nombreuses plantations de noyers qui ont remplacé peu à peu la culture du mûrier et de la vigne, découvert à Viney, « capitale de la noix de Grenoble » (AOC depuis 1938) « le grand séchoir » ancienne ferme transformée en musée.

Nous avons visité Saint Antoine de l'Abbaye, plus beau village de France, Pont en Royans, bourg médiéval avec ses maisons suspendues aux façades colorées au dessus de la Bourne, la distillerie de la Chartreuse à Voiron et le musée des moines chartreux « la Correrie »...

Notre séjour, ponctué de dégustations de la spécialité locale « les ravioles », s'est terminé par la visite du palais idéal du facteur Cheval à Hauterives. Cette oeuvre naïve d'un homme rêveur pris souvent pour un fou, qui durant 33 ans a aligné et bâti des pierres, laisse le visiteur perplexe et admiratif.

Le 28 septembre, nous nous sommes retrouvés pour notre repas table ouverte et le 20 octobre, s'est déroulé notre concours de belote avec 36 équipes en lice.

2020 débutera par la traditionnelle galette le samedi 11 janvier suivie d'une projection de photos prises lors de nos derniers voyages, ouverte à tous.

Dimanche 26 janvier à 14 heures, aura lieu notre traditionnel loto, loto apprécié des joueurs pour ses nombreux lots de valeur. Comme l'an passé, vous trouverez des cartons en pré-vente soit auprès de nos adhérents, soit auprès de commerçants du bourg pour la somme de 4 €.

Notre repas de Printemps aura lieu le 28 mars, juste avant la Fête du cochon de Neuville.

En mai-juin, nous devrions organiser deux sorties d'une journée: une sera consacrée à Albi où nous visiterons entre autres la cathédrale, les vieux quartiers, le musée Toulouse Lautrec...L'autre à l'Aubrac avec une dégustation d'aligot. Pour la deuxième quinzaine de septembre, nous préparons un voyage de 5 jours en Bretagne, dans le Morbihan.

Au programme St Nazaire, Guérande, l'île aux moines, Belle île en mer, Quiberon, Carnac...

Ce séjour sera ouvert à tous et fera l'objet d'une publication sur le site de la commune en début d'année.

Bonne année 2020 à tous.

Renée TRÉMOUILLE



Le mot des associations

Collectif des associations albussacoises

Le collectif des associations est en train de préparer le programme festif 2020.

L'assemblée générale qui s'est tenue en sortie d'été 2019 a fait état d'un bon bilan sur les manifestations écoulées, aussi bien d'un point de vue financier que participatif.

Trois animations étaient proposées dans le cadre du collectif « global associations » et une en juillet pour le collectif restreint.

Ces 4 animations ont toutes été positives avec des points de satisfaction variables d'une à l'autre, mais aussi des incorrections qu'il y aura lieu de rectifier, ce dont nous allons nous empresser de faire dans nos prochaines réunions de travail.

Le temps, acteur indispensable mais incontrôlable, a aussi été de la partie, sauf pour l'animation « cuissot de boeuf/aligot » ce qui n'a pas empêché malgré tout une bonne participation, toutefois l'affluence aurait été bien supérieure si les conditions climatiques avaient été meilleures.

La prochaine saison se profile déjà avec un programme désormais arrêté, dont voici les dates:

- samedi 07 mars: soirée dansante « petit salé/ farcidures »
- samedi 18 juillet: repas « cuissot de bœuf/aligot »
- samedi 08 août: grand marché Albussacois, sur la place du village.
- samedi 29 août: soirée « entrecôtes/frites ».

Merci à vous tous, habitants de la commune et des environs pour vos participations qui nous encouragent à continuer et à vous proposer des actions permettant de créer du lien social dans une société qui en a bien besoin, les rencontres et les échanges qui en découlent sont des vrais apports de bienfaits, dont on ne se lasse jamais.

En conclusion, les membres du collectif se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020.

Une grosse pensée pour celles et ceux qui souffrent, parfois de maladies graves, qu'ils trouvent ici les mots de réconfort, et que ces derniers puissent les aider et les encourager dans leurs combats quotidiens.

Serge TRÉMOUILLE

FNACA Albussac



Nous participons aux cérémonies du Souvenir en mémoire de nos anciens, Morts pour la France: 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Une nouvelle fois, le Comité est en deuil: nos adhérents et amis, Claude Drecq, Jeannot Lacosse et, voici quelques jours, Paul Bachellerie, nous ont quittés.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles et nous avons une pensée à leur égard.

Le 19 mars 2019, nous avons remis à Fernand Roubertou, la médaille de porte-drapeau, à la mairie de Ménoire.

Le 8 mai 2019, même remise à Henri Boual et Gilbert Champeval à la mairie d'Albussac.

Henri a demandé à être remplacé pour le port du drapeau lors des cérémonies, et c'est son frère André qui a pris la relève.

Le Conseil Municipal a pris la décision d'installer aux 4 Routes une plaque en souvenir de la destruction de ce village en 1944.

Nous souhaitons à toutes et à tous, nos vœux de Bonne Année et, sur tout, bon rétablissement à ceux qui ont des ennuis de santé.

Jean LAURENSOU

Le mot des associations

AAPPMA Franche Valeine

DROLE d'année 2019 !!!!

La sécheresse qui a perduré jusqu'à ce début d'hiver a fortement impacté les nappes, les sources et donc la vie dans nos cours d'eau.

La faune souffre recherchant fraîcheur, oxygène et nourriture.

Des mesures ont été prises (restrictions d'usages, fermeture anticipée, surveillance pollution et garderie...) et, certainement, participent à la sauvegarde des habitants de nos ruisseaux.

Si elles sont nécessaires, elles ne permettent pas à elles seules de pallier les dysfonctionnements climatiques actuels.

De simples observations donnent des informations réalistes quant à la situation présente et à venir.

Souhaitons que la volonté humaine sache se donner les moyens d'une amélioration significative de la situation.

L'AAPPMA se porte bien aux niveaux financier et de l'effectif: le passage au « tout internet » s'est bien déroulé.

Nos sympathiques dépositaires ont pris les choses en main avec gentillesse et efficacité.

Un grand merci à eux !

Les arrêtés réglementaires pour 2020 sont consultables en mairie et sur internet: peu de changement pour la saison à venir.

Les permis annuels pourront, probablement, se régler avec facilités de paiements mensuels.



Pour 2020, l'alevinage, les aménagements et les animations seront fixés en Assemblée Générale courant janvier.

Un vœu pour cette nouvelle année: que la pluie bienfaisante continue d'enrichir les sources de façon régulière et non dévastatrice.

Un bon lessivage des fonds optimise les zones de frai et de repeuplements.

Bonne année à toutes et tous.

Jean-François DUCOFFE



Le mot des associations



APE Albussac

Loto en novembre, marché de Noël en décembre... et du plaisir pour tous !

Après le traditionnel loto du 23 novembre 2019, les enfants de l'école ont participé au marché de Noël qui a eu lieu le 15 décembre dernier.

Franc succès et bonne humeur au rendez-vous !

Pour la première fois sur le marché de Noël et pour compléter ce que les enfants avaient préparé (gourmandises, déco de Noël...), la vente de farcidures nous a permis de récolter des fonds supplémentaires au profit de l'école et des enfants.

Nous rappelons que l'argent récolté servira à financer des projets scolaires (sorties culturelles, voyage de fin d'année, activités sportives, matériel...).

Au-delà de l'aspect financier, nous sommes fiers de voir, lors de ces manifestations, nos «petits» sourire, s'amuser, jouer, rire... Ils garderont certainement le souvenir d'avoir croisé le Père Noël sur la place d'Albussac !

Nous remercions sincèrement TOUTES les personnes qui nous ont aidés à organiser ces événements et qui s'investissent pour nos enfants :

- parents,
- grands-parents,
- oncles et tantes,
- équipe municipale,
- équipe pédagogique...

Et bien sûr, les commerçants, sans qui le marché de Noël n'aurait pu connaître cet engouement.

L'Association des Parents d'Elèves vous donne rendez-vous l'année prochaine pour d'autres activités !

En attendant, nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une belle année 2020 !

Agnès BIZEUL





USFV Albussac Neuville

Les licenciés de notre club de football de l'USFV Albussac Neuville ont rechaussé les crampons pour une nouvelle saison. Notre équipe masculine, qui évolue en D4, a vu son effectif se maintenir et même se rajeunir avec l'apport de jeunes footballeurs venus des clubs voisins.

Le championnat de Départemental 4 est revenu à ses origines avec des rencontres se disputant en une phase unique classique. Sous la houlette de l'entraîneur Cyrille Sauvan et du capitaine François Plas, nous espérons faire bonne figure dans notre poule.

Je tiens à remercier Lica Chiaburu qui officie en tant qu'arbitre de touche bénévole et Raymond Magné pour son investissement logistique et sportif auprès du club ainsi que ceux qui oeuvrent à la bonne tenue de la buvette. Un remerciement spécial à Bernard Perrier, contraint d'arrêter sa carrière de joueur mais qui continuera à nous faire profiter de son expérience du bord de la pelouse.

Notre équipe féminine des « Barbie's Girls », emmenée par sa capitaine Gaëlle Trémouille et, malgré un effectif restreint mais qui répond présent, se retrouve à disputer un championnat à deux phases. Une première phase de brassage où nos filles terminent à la première place et, donc, se qualifient pour la seconde phase et se donnent le droit de prétendre au titre de championnes de la Corrèze. Nos féminines sont aussi en Coupe de la Corrèze où elles doivent disputer la demi-finale après la trêve.

Une équipe sous la responsabilité d'Armando Teixeira et Roland Trémouille ainsi que Bastien Delcroix qui officie comme arbitre de touche ; tous à remercier pour cet engagement bénévole.

Notre école de football « Les P'tits Avalènes » se répartit en quatre catégories qui sont

- les U13 (12/13 ans),
- les U11 (10/11 ans),
- les U7 (6/7 ans),
- et les novices (4/5 ans).

La catégorie U13 est en entente avec les clubs de Beynat et Lanteuil en D3. Une formation dont la majorité de l'effectif est de l'USFV.

La catégorie U11 est composée à 90% de jeunes de notre école d'Albussac. Cet effectif découvre, toujours en format plateaux, les matchs de football sur moitié de terrain et, même si l'apprentissage est un peu dur, nous avons bon espoir de faire progresser cette catégorie.

Le mot des associations

Nos U7 débiteront la saison après les festivités car c'est une nouvelle section qui voit le jour ainsi que les novices qui concernent les enfants de 4 et 5 ans qui font des sessions d'une heure de football le samedi matin.

Les P'tits Avalènes dont la devise est pour toujours :

« Un enfant, qui prend une licence à l'USFV, est un enfant qui joue, et cela, quelles que soient ses qualités » car nous ne prétendons en aucun cas être des sélectionneurs mais des éducateurs bénévoles faisant au mieux pour la pratique d'un sport et l'avenir de notre association rurale.

Je remercie Vanessa Valnoir, Kévin Labouchet, Cyrille Sauvan et le jeune Gabriel Sauvan pour leur dévouement à éduquer les enfants de notre école de football ainsi que Laurent Labouchet en tant qu'accompagnateur assidu et dirigeant suppléant.

En marge du club, un groupe d'anciens sportifs, ou non, se faisant appeler « Les Vieux Blaireaux de l'Avalène » pratique du foot loisir sur le terrain d'Albussac sans contrainte de compétitions. Ces derniers officient face à des équipes vétérans, le jeudi soir, lors de rencontres de prestige en totale décontraction et bonne humeur.

Notre association est évidemment partie prenante sur les festivités des communes d'Albussac et de Neuville durant l'été mais aussi l'hiver avec :

- le concours de belote du samedi 15 février à la salle polyvalente d'Albussac,
- la Fête du Cochon du samedi 4 avril sur l'ancien terrain de football de Neuville
- un repas (sur réservation) Petit Salé – Farcidures en date du samedi 7 mars à la salle polyvalente d'Albussac.

Le club remercie tous les partenaires publicitaires, dont la participation financière, cumulée à vos dons, assurent la pérennité de notre association sportive sur le plan budgétaire.

Je remercie M. Meilhac Sébastien, maire d'Albussac et M. Moisson Albert, maire de Neuville ainsi que leurs conseils municipaux respectifs pour leur subvention et leur soutien sans faille à notre association aussi bien financier que moral.

Le club de l'USFV Albussac Neuville adresse une grosse pensée à nos anciens du club, disparus ou encore présents sur le bord du stade, qui ont oeuvré pour la pérennité du club.



Le mot des associations

L'USFV Albussac Neuville est toujours à la recherche d'archives en tout genre (photos, articles de journaux, résultats sportifs manuscrits ou journalistiques, calendriers, affiches, etc. ...) en lien avec le club d'Albussac mais aussi de Neuville.

Une première parution a lieu sur notre calendrier mais aussi sur la page Facebook du club et en espérant prochainement faire une exposition de ces archives avec certains documents inédits.

Nous ferons des copies de vos documents et nous vous les rendrons en état, évidemment. Pour cela, vous pouvez me joindre au 06.73.13.27.60 ou par mail:

trem.guillaume@orange.fr

Je ferai mon possible pour être à votre disposition. Merci à vous pour votre contribution au souvenir de nos glorieux sportifs.

L'USFV Albussac Neuville vous souhaite à tous et toutes une bonne et heureuse année 2020.

Guillaume TRÉMOUILLE

Société communale de chasse

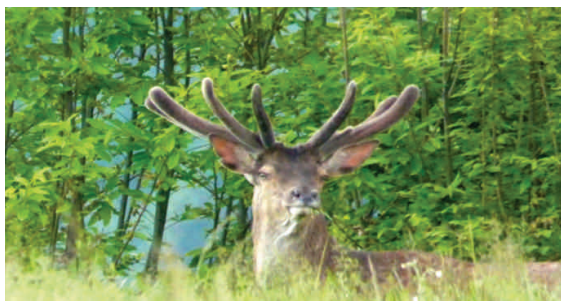
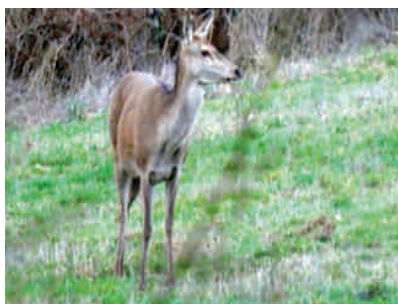
Nous voici déjà à la mi-saison de chasse et le bilan est plutôt positif avec, malheureusement, une hausse chez certaines espèces et, à contrario, une baisse sur d'autres comme le pigeon ramier qui était en abondance en début de saison. Je tiens à souligner que nous avons cette année la présence féminine dans notre équipe, avec une chasseuse et deux accompagnatrices, ce qui apporte une mixité intéressante avec leurs avis et visions de la chasse.

Quelques dates à retenir de nos festivités pour l'année 2020:

- concours de belote le 18 janvier 2020,
(petit rappel pour les sociétaires qui n'ont toujours pas porté leur lot:
double merci de bien vouloir nous le faire parvenir)
suivi de la gym et du foot, les 1^{er} et 15 février,
- repas Petit Salé Farcidures qui se déroulera le samedi 07 mars
(sur réservation) à la salle polyvalente.

L'ensemble de la société de chasse vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Raymond MAGNÉ



Photos prises sur Albussac

Mairie d'Albussac



1 rue du stade Le Bourg – 19380 ALBUSSAC

Téléphone: 05 55 28 61 48 Télécopie: 05 55 28 30 55

Messagerie: mairie.albussac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat:

du lundi au samedi de 8h30 à 12h

www.albussac.correze.net



Agence postale communale & bibliothèque

Horaires:

du lundi au samedi de 9h30 à 12h.

Téléphone: 05 55 28 16 94



Agenda 2020 *

11 janvier.....	Galette du club des aînés
18 janvier.....	Concours de belote de la chasse
23 janvier.....	Relais Assistants Maternels
26 janvier.....	Loto du club des aînés
1er février.....	Concours de belote d'Albussac Gym
6 février.....	Relais Assistants Maternels
15 février.....	Concours de belote du foot USFV
20 février.....	Relais Assistants Maternels
20 février.....	Concert de l'école de musique d'Argentat
7 mars.....	Petit salé & farcidures du Collectif
15 & 22 mars.....	Élections municipales
19 mars.....	Relais Assistants Maternels
19 mars.....	Cérémonie commémorative du 19 mars 1962
28 mars.....	Repas du club des aînés
2 avril.....	Relais Assistants maternels
8 mai.....	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
18 juillet.....	Cuisse de bœuf & aligot du Collectif
26 juillet.....	Cérémonie commémorative du 31 juillet 1944
8 août.....	Marché albussacois
29 août.....	Entrecôtes & frites du Collectif
11 novembre.....	Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

* Dates connues à ce jour (pensez à consulter régulièrement le site Internet)



ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile !

sur internet ou par courrier

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

www.electionmsa2020.fr